

Courrier électronique du 26 avril 2022.

ACNIR - Les Portes-en-Ré : augmentation des taux de la TFPB et de la TFPNB

Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint en charge des Finances,

Nous avons pris bonne note du vote du Conseil Municipal, lors de sa réunion du 7 avril 2022, concernant l'augmentation des taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties.

Nous souhaiterions obtenir de votre part les éléments financiers qui vous ont amené à proposer ces deux augmentations.

Vous voudrez bien, de préférence, nous transmettre ces éléments par écrit.

Nous nous tenons cependant à votre disposition pour une rencontre si vous souhaitez nous les présenter oralement ou si vous souhaitez les compléter par une présentation orale.

En vous remerciant par avance de votre retour, nous vous prions, Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint en charge des Finances, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.